

Ordre des ingénieurs du Québec :
Construire pour l'avenir

**Notes pour une allocution de
Daniel Lebel, ing., PMP
Président
Ordre des ingénieurs du Québec**

LOEWS Hôtel Vogue

Montréal

28 mai 2013

Remerciements et salutations d'usage.

Mesdames, messieurs, bonjour, et merci d'avoir accepté notre invitation.

Comme vous le savez, l'industrie du génie-conseil au Québec et la profession d'ingénieur traversent une période difficile. Depuis maintenant un an, les travaux de la Commission Charbonneau ont soulevé de nombreuses allégations de corruption et de collusion dans l'octroi de contrats publics, mettant en cause des firmes de génie-conseil et les agissements de certains ingénieurs.

L'ampleur des révélations en a choqué plus d'un et a considérablement plombé la confiance du public à l'égard de la profession. Nous pouvons même affirmer que l'industrie est en crise.

Un sondage, réalisé en mars dernier par IPSOS pour l'Ordre des ingénieurs du Québec, confirmait que le taux de confiance des Québécois à l'égard des ingénieurs se situait à 51 %. À titre de comparaison, il était de 74 % au milieu des années 2000.

Nous traversons une crise sans précédent à laquelle il faut trouver des solutions. L'un des fleurons de notre identité collective, le génie québécois, est mis à mal par des pratiques qui vont à l'encontre de l'intérêt du public, de nos valeurs et de notre code de déontologie.

L'Ordre a été parmi les premiers à réclamer une commission d'enquête. La mission de l'Ordre est de protéger l'intérêt du public et depuis le début des travaux de la Commission Charbonneau, le Bureau du syndic a ouvert une cinquantaine d'enquêtes portant sur la corruption, la collusion et la fraude et plus de 350 dossiers sur le financement illégal des partis politiques par des ingénieurs.

Nous avons ajouté des ressources additionnelles afin de donner les moyens au Syndic de mener les enquêtes nécessaires afin de mettre à jour les pratiques d'affaires inacceptables au sein de la profession.

L'Ordre se porte garant du professionnalisme de ses membres. Il consacre toutes les ressources nécessaires afin que ses membres adoptent des conduites et des pratiques professionnelles exemplaires, et qu'ils soient dignes à nouveau de la confiance du public.

La situation actuelle interpelle chacun de nous et constitue une occasion unique d'aller au fond des choses, et ce, en toute transparence. L'Ordre réaffirme que les membres qui enfreignent les lois, les règles d'éthique et de bonne pratique ainsi que leur code de déontologie feront l'objet d'enquêtes et devront répondre publiquement de leurs actes.

J'estime que chaque ingénieur a la responsabilité de mettre l'épaule à la roue pour que la profession se mérite à nouveau la confiance du public et pour redorer une réputation entachée.

L'une des manières d'y parvenir passe par la formation continue. Chaque ingénieur est tenu de réaliser 30 heures de formation continue sur une période de deux ans. Par ailleurs, tous doivent avoir suivi le cours obligatoire sur le professionnalisme offert par l'Ordre.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ce matin pour inviter les firmes de génie à rappeler à leurs ingénieurs qui ne l'auraient pas encore fait, l'importance de suivre ce cours. L'éthique et la déontologie recèlent de nombreuses zones grises et la formation constitue l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir les pratiques fautives.

Nous vous avons convié ce matin pour vous présenter une initiative qui vise à rétablir et à confirmer, dans un premier temps, l'intégrité des firmes de génie-conseil vis-à-vis du public et des donneurs d'ouvrage. Tout comme cela se fait ailleurs au Canada, l'Ordre étendra son action aux pratiques d'affaires des organisations liées au milieu du génie-conseil pour lesquelles ses membres travaillent. Il propose un meilleur encadrement des pratiques commerciales des firmes qui offrent des services d'ingénierie.

Cette initiative est lancée dans un esprit de collaboration et nous souhaitons votre appui pour la réaliser.

En participant à ce programme d'audit, une société accepte de respecter certaines règles et normes de pratique et de se soumettre à des vérifications de l'Ordre. Sans toutefois en garantir le résultat, le respect de cette initiative par les firmes de génie pourrait constituer un des éléments de leur réhabilitation auprès des donneurs d'ouvrages, leur permettant ainsi d'être à nouveau considérées lors des appels d'offres publics.

L'initiative de l'Ordre se déploiera en trois phases et débutera au cours des prochaines semaines.

1. L'analyse des codes d'éthique

L'Ordre développera des standards plus élevés en termes de pratique professionnelle et de pratiques d'affaires. Des éthiciens accompagnent l'Ordre dans ses réflexions et ses travaux afin d'identifier les meilleures pratiques et les pièges qui provoquent les dérives. L'Ordre procédera donc à l'analyse des codes d'éthique des firmes de génie-conseil et fera des recommandations pour qu'elles arriment leurs codes d'éthique au code de déontologie des ingénieurs.

2. Les audits

L'Ordre réalisera des audits dans trois secteurs d'activités :

- La pratique professionnelle (notamment, la surveillance des travaux, la formation obligatoire continue et l'inscription au tableau des membres);
- L'octroi et la gestion des contrats (surveillance administrative des travaux), et
- Le développement des affaires (les pratiques d'affaires pour l'obtention de contrats, le lobbying, la participation à des appels d'offre).

L'Ordre fera des recommandations de mesures correctives s'il y a lieu. Les normes définies par l'Ordre dans les trois domaines mentionnés plus haut seront rendues publiques. Une liste, comprenant le nom des firmes qui seront conformes aux normes et pratiques éthiques, celles en voie de se conformer, et celles qui n'auront pas encore entamé la mise à niveau, sera maintenue à jour par l'Ordre. L'information sera partagée avec les principaux donneurs d'ouvrage du Québec.

3. La formation

L'Ordre bonifiera son offre de formation professionnelle pour mettre l'éthique à l'avant-plan de sa stratégie de développement professionnel de ses membres. L'Ordre s'assurera d'intégrer les questions d'éthique et de déontologie dans ses activités existantes et réalisera deux événements importants au cours des prochains mois :

- Une série de huit déjeuners ateliers (à Montréal et Québec) avec des conférenciers réputés; et
- Une journée d'étude en 2014 dont le thème portera sur l'éthique dans les pratiques d'affaires.

Le contexte actuel commande que l'Ordre intervienne plus activement pour protéger l'intérêt du public. Les derniers mois ont été particulièrement difficiles pour la réputation et l'économie de Montréal et du Québec tout entier. Cette réputation est entachée jusqu'à l'étranger et vous, plus que quiconque, en subissez les contrecoups. Nous allons travailler en collaboration avec vous pour trouver des solutions concrètes à la crise de confiance qui secoue notre société.

Ainsi, afin qu'une telle situation ne se reproduise plus, l'Ordre s'engage à prendre tous les moyens nécessaires et à investir encore davantage pour :

*Protéger le public;
Trouver des solutions à la crise; et
Gérer de manière transparente.*

Par conséquent, les actions que nous proposons aujourd'hui, soit : l'analyse des codes d'éthique, les audits, et la formation s'inscrivent parfaitement dans notre engagement.

Qu'on ne s'y méprenne pas, l'Ordre n'est pas l'UPAC ou l'AMF. Nous sommes cependant complémentaires et nous voulons travailler en prévention avec la communauté des ingénieurs pour construire l'avenir du Québec. Le génie québécois ne doit pas seulement être un fleuron reconnu pour son expertise et son savoir-faire techniques, mais également pour son éthique dans les pratiques d'affaires. La probité peut être une marque de commerce tout autant que la compétence et cela, tant sur la scène locale qu'internationale.

La crise actuelle en est une de confiance à l'égard des institutions québécoises. Les ingénieurs sont visés, bien sûr, mais c'est toute une population qui est affectée.

Nous devons tirer des leçons de ce qui se passe aujourd'hui afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. La société québécoise et les firmes de génie-conseil doivent sortir grandes de cette crise et nous, ingénieurs, avons le devoir de devenir un modèle inspirant pour les parties prenantes dans la manière de la résoudre.

C'est dans l'action que nous y arriverons. L'Ordre y verra. C'est la promesse qu'il fait aujourd'hui.

Je vous remercie.